

audemAG

LE JOURNAL DE L'AUDE ET DES AUDOIS.ES

13

MARS/AVRIL

2018

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

LA PROXIMITÉ,
ÇA CHANGE LA VIE!

DOSSIER

Transition énergétique :
l'Aude vise l'autonomie

FOCUS

Un plan hébergement pour
répondre aux besoins des seniors





Département de l'Aude

2 février 2018, 18:30 • 🌐

Une histoire, un château : 8 citadelles pour l'Unesco ! La #CiteDeCarcassonne est l'une des citées fortifiées parmi les plus belles d'Europe, déjà classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Autour de la cité de Carcassonne, #Aguilar, #Queribus, #Lastours, #Peyreperouse, #Puilaurens, #Termes dans l'Aude et #Montsegur dans l'Ariège forment un ensemble défensif réputé imprenable. C'est cet ensemble de « citadelles du vertige » – ainsi dénommées par l'écrivain Michel Roquebert –, qui candidate pour être inscrit sur la prestigieuse liste du Patrimoine mondial de l'Unesco. <https://citadellesduvertige.aude.fr>

#Aude #Audetourisme #CitadellesDuVertige #EnLicePourLUnesco #OnSeMobilise #TresorsDuPatrimoine #MerveillesDeFrance



👍❤️ 1 053 personnes aiment ça 768 partages



Denise Vergé On ne se lasse pas de l'admirer, notre belle cité de Carcassonne, tellement belle et super bien conservée, un vrai joyau.

J'aime - Répondre - 4 février 2018, 19:31



Yves Semat La terre de nos ancêtres, là où nous sommes nés, nos enfants et petits enfants, on l'aime.

J'aime - Répondre - 3 février 2018, 10:57

“ Lecteur attentif de votre magazine, je m'étonne de l'utilisation de l'écriture inclusive dans vos pages, alors même que cette « mode » suscite des remous au sein de l'Académie française ? Pourriez-vous m'expliquer les raisons qui justifient ce choix ? F.P.

Merci tout d'abord de lire attentivement *audeMAG* et de nous offrir ainsi la possibilité de répondre à cette délicate question. *audeMAG* a décidé d'adopter l'écriture inclusive dans une volonté d'éviter tout stéréotype de sexe, en se fondant sur les principes énoncés par le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes dans son rapport datant de 2015. Avec cet objectif : permettre à chacun, femme comme homme, de se sentir concerné.e et inclus.e à la lecture de nos pages. Le pari n'est certes pas toujours évident mais nous nous efforçons dans la mesure du possible de respecter cette ligne de conduite. En espérant que vous appréciez notre démarche.

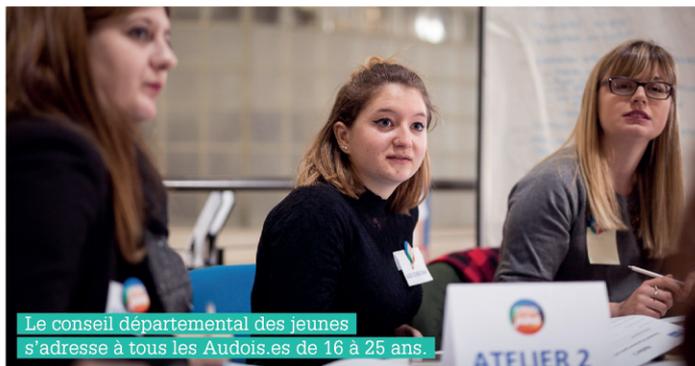


Avec le CDJ, donnez de la suite à vos idées !

Début février, la plateforme collaborative en ligne de conseil départemental des jeunes a été dévoilée et présentée aux 56 membres de la nouvelle instance participative. Cette plateforme en ligne permet aux jeunes Audois.es de proposer des idées et de les soumettre au vote des autres membres du conseil en un simple clic. Les projets récoltant le plus de votes seront réalisés par le conseil départemental des jeunes.

Si vous aussi vous avez entre 16 et 25 ans, des projets plein la tête et l'envie de faire bouger les choses, rejoignez le conseil départemental des jeunes en vous inscrivant sur <http://www.aude.fr/670>.

📍 Inscriptions sur www.aude.fr



Le conseil départemental des jeunes s'adresse à tous les Audois.es de 16 à 25 ans.



UNE NOUVELLE CUISINE PÉDAGOGIQUE POUR LES ÉLÈVES DE SEGPA !

LES APPRENTIS CHEFS SONT SERVIS !

La cuisine pédagogique du collège Jules-Verne, à Carcassonne, a été livrée. André Viola, le président du conseil départemental, a pu apprécier la qualité de l'équipement lors d'une visite en janvier dernier : 90 m² rénovés et aménagés pour faciliter la formation des cuisiniers en herbe de la Section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa). Le Département a investi 130 000 € dans les travaux et les équipements. Aux cuistots de passer aux fourneaux maintenant !

📺 Retrouvez la vidéo sur la chaîne [youtube audetv](https://www.youtube.com/channel/UCaudetv)



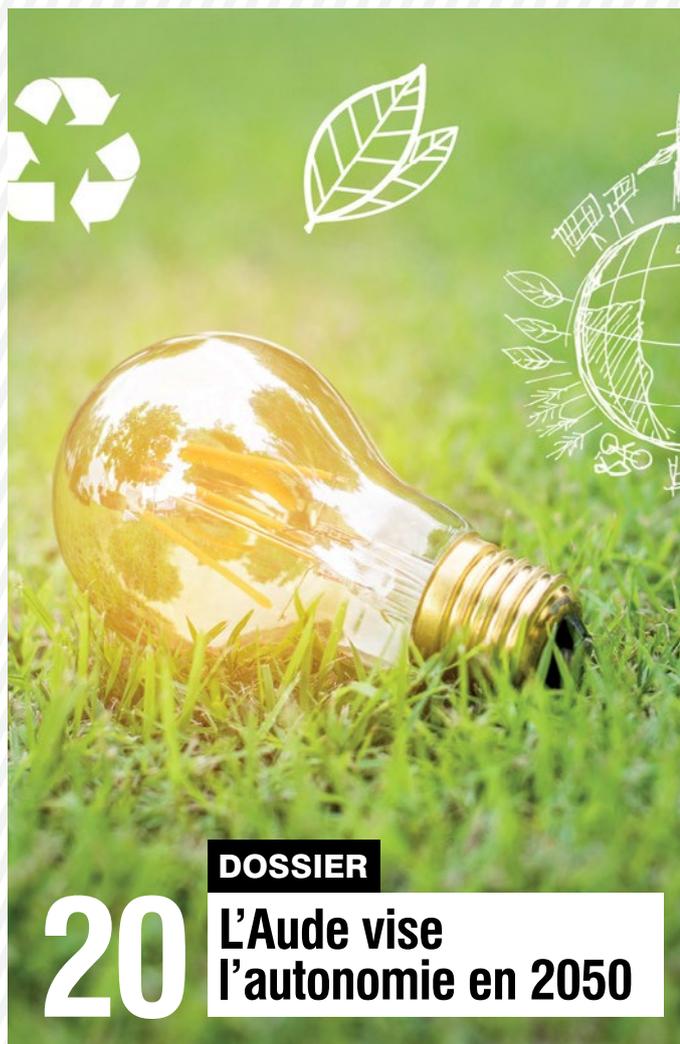
PÉPINIÈRES DÉPARTEMENTALES



LE LABEL VÉGÉTAL LOCAL POUR CINQ ESPÈCES !

Bonne nouvelle pour le maintien de la biodiversité de notre écosystème : la pépinière départementale de Nébias, dans la Haute-Vallée de l'Aude, a obtenu en novembre dernier le label Végétal local pour la production de cinq espèces. Érable champêtre, cornouiller sanguin, troène commun, prunellier et viorne lantane : 13 000 plants ont été mis en culture pour cette première campagne. Le label Végétal local garantit une traçabilité des plants, avec une région d'origine précise, mais assure aussi une diversité génétique permettant d'obtenir des arbres et des haies plus robustes et résistant mieux aux aléas climatiques. Après une à trois années de culture dans l'Aude, les plants seront récupérés par l'Association française pour l'arbre et la haie champêtre Occitanie avant d'être réintroduits en milieu naturel dans le cadre d'un réseau national de plantation.

SOMMAIRE



DOSSIER

20 L'Aude vise l'autonomie en 2050



FOCUS

Un plan hébergement pour nos seniors

12



PORTRAIT

Michel Cornuet et Renaud Barrès, villages au cœur

6



18 Covoiturage, cinq (bonnes) raisons de se lancer



26 Cross de Carcassonne, 40 bougies soufflées



28 Michel Cuxac cultive l'art en terre de Malepère

Tirage : 166 000 exemplaires - ISSN : 0985-2247 - Directeur de la publication : **André Viola** -
Directrice de la communication : **Laurence Perez** - Rédacteur en chef : **Frédéric Frangeul** -
Rédaction : **Armelle Nébilon, Marie Pintado, Patrick Bessodes, Julie Subtil** -
Secrétariat de rédaction : **Julie Subtil** - Conception : **Aurélie Houeix** - Graphisme : **Aurélie Houeix, Laurence Tixier** -
Crédits photos : **Idriss Bigou-Gilles, Estef Fotografia, Anick Noé, Vincent Photographie, Istock.**

Impression : **Imprimerie Debourg.**
Imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement.



Plus d'infos sur
www.aude.fr



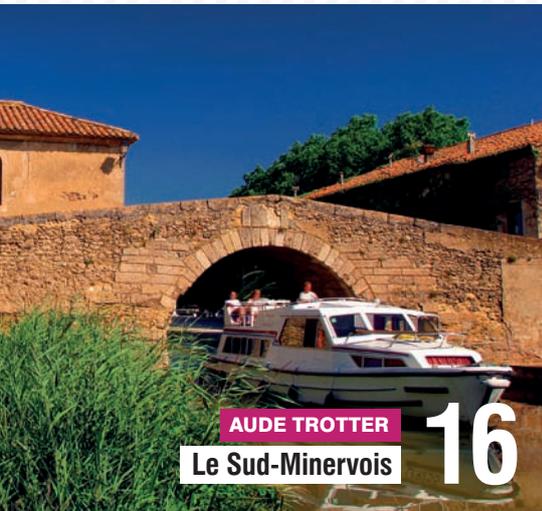
**Département
de l'Aude**

« L'AGRICULTURE EST NOTRE IDENTITÉ, NOTRE FORCE, NOTRE SIGNE DISTINCTIF »



DANS LA PEAU DE
Claire Bouissinet

15



AUDE TROTTER
Le Sud-Minervois

16



35 Le Miel Pays cathare®



“ L’Aude a une agriculture qui peut la rendre fière de ses valeurs et de ses traditions tout en étant moderne et installée dans son temps. Le Département s’engage résolument en faveur de cette agriculture qui fait le choix de mieux prendre en compte l’environnement sans pour autant renoncer à créer de la valeur ajoutée. Une agriculture au cœur de l’économie des territoires.

Il soutient les viticulteurs qui adoptent la confusion sexuelle pour traiter le prédateur de la grappe, des vignerons qui profitent des dernières avancées techniques et portent une vision protectrice de l’environnement et des hommes. Il soutient l’agriculture des circuits de proximité qu’il encourage en faisant des collèges audois les premiers acheteurs pour ces agriculteurs, ces éleveurs, ces maraîchers, ces arboriculteurs... et les fers de lance d’une autre manière de consommer désormais adoptée par les communes pour leurs cantines scolaires, par les Ehpad, etc. Et que les parents peuvent continuer à la maison au travers de la Marque Pays cathare® et du Manger audois.

C’est ainsi que nous entendons relocaliser l’économie, créer de la valeur ajoutée et surtout ancrer l’agriculture dans son terroir, dans ses terroirs qui font de l’Aude un département aux multiples facettes, de l’entrée au dessert, de janvier à décembre, une terre prolifique, certains diront mirifique !

Mais à quoi servira d’accompagner ici, si à Paris on a décidé de sacrifier nos territoires, si l’État applique sa main de fer implacable sans distinguer la richesse et les spécificités de chaque aire géographique. À quoi servira de se mobiliser, si la menace perdure de voir des territoires audois exclus des aides indispensables à leur survie, et en ricochet à celle des commerçants, de tous les professionnels qui devront eux aussi mettre la clé sous la porte. On en a l’exemple avec le nouveau zonage des zones défavorisées avec lequel l’État s’apprête, à l’heure où j’écris ce texte, à rayer de la carte l’agriculture de la Piège et du Razès.

Même si, ce qu’évidemment je souhaite et ce pourquoi je combats, nous parvenons, aux côtés des agriculteurs à éviter cela aujourd’hui, nous devons rester vigilants demain. Nous ne pouvons pas accepter que l’agriculture soit sacrifiée. Elle est un des pôles de croissance et surtout elle est notre identité, notre force, notre signe distinctif. Nous ne l’abandonnerons pas ! ●

—
André VIOLA

Président du conseil départemental de l’Aude



Reportages, documentaires, actus... Toute l’Aude en vidéo sur **audeTV**

“

*Les gens veulent
la même qualité
de vie dans
les villages
qu'en ville.*

Renaud Barrès,
directeur du CAUE.



BIOGRAPHIE

MICHEL CORNUET

- 1949. Naissance à Courbevoie (Hauts-de-Seine), où il vit jusqu'à l'âge de 21 ans.
- 1967. Il décroche son diplôme de technicien supérieur en électronique industrielle.
- 1973. Il quitte la région parisienne et son poste chez Thomson pour se lancer dans l'élevage et l'arboriculture dans l'Aude.
- 1977. Premier mandat comme conseiller municipal à Campagne-sur-Aude.
- 1987. Il participe à la création d'une Scop autour de la ressource forestière et travaille notamment en Nouvelle-Calédonie.
- 2000. Il devient président du CAUE.
- 2009 à 2014. Élu adjoint au maire de Carcassonne et président du Covaldem.

BIOGRAPHIE

RENAUD BARRÈS

- 1971. Naissance au Puy-en-Velay, en Haute-Loire.
- 1998. Il étudie à Lyon et réussit le concours d'architecte à Montpellier. Il obtient aussi un DEA d'histoire de l'architecture à la Sorbonne.
- 1999. Premier emploi pour travailler sur la restauration du site de Le Corbusier et d'Eileen Gray à Roquebrune-Cap-Martin.
- 2004. Il crée à Albi son agence d'architecture avec son épouse, architecte d'intérieur.
- 2007. Il rejoint le CAUE comme architecte-conseil et en devient le directeur deux ans plus tard.

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

VILLAGES AU CŒUR

Michel Cornuet et Renaud Barrès, président et directeur du CAUE de l'Aude militent pour redonner des couleurs aux centres des villages du département. Le concours d'idées « Revivre en centre-bourg » a ouvert des pistes intéressantes. Entretien.

auDeMAG Comment est né le projet du concours d'idées « Revivre en centre-bourg » porté à Pieusse et à Laure-Minervois ?

► **Michel Cornuet** Notre département est magnifique. Toutefois, quand on traverse nos villages, on constate une lente dégradation avec des cœurs de bourg qui perdent leurs commerces et des zones d'habitats qui grignotent sur les vignes.

► **Renaud Barrès** Sur ce constat, nous avons imaginé un concours d'idées ouvert aux étudiants et jeunes architectes, urbanistes, paysagistes et sociologues. Le principe : proposer des pistes pour redonner envie de vivre en centre-bourg. On s'est appuyé sur deux communes de mille habitants, Pieusse et Laure-Minervois, avec des morphologies différentes.

Quelles sont les solutions envisagées ?

► **M.C.** Pour un village comme Pieusse, avec une zone commerciale à proximité et un centre ancien regroupé, l'idée est de conduire des actions par îlots. À l'image des caves coopératives, il s'agit de fédérer autour d'un projet collectif les propriétaires de maisons souvent inoccupées ou à l'abandon.

► **R. B.** On pourrait imaginer ainsi de regrouper des habitats, en détruire certains pour proposer des espaces contemporains, des pièces plus grandes, des jardins, etc.

À Laure-Minervois, les idées sont-elles différentes ?

► **M.C.** Aujourd'hui, où que l'on vive, les notions de lumière, d'espace sont importantes. Les gens veulent la même qualité de vie dans les villages qu'en ville avec de grands espaces, des baies vitrées... À Laure-Minervois, certaines maisons se sont dégradées et ne sont pas restaurables. Il faudra les détruire.

► **R. B.** Notre volonté est aussi de recréer des espaces où les gens se retrouvent. Cela passe par la valorisation de l'espace public, la création d'aires de services et de lieux d'accueil de commerces ambulants. Il faut aussi que la nature entre dans le village.

Comment peut-on convaincre les élus d'agir dans ce sens ?

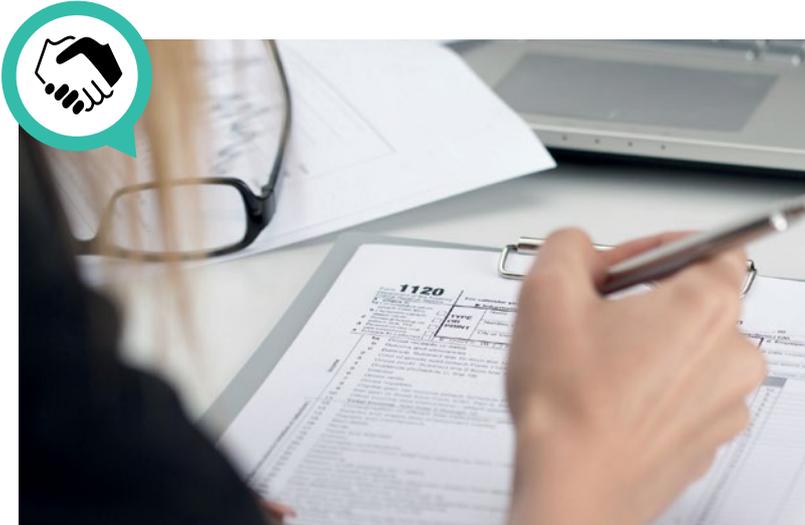
► **R. B.** Un véritable engagement des élus est indispensable. Cet été, pour sensibiliser les mairies des 438 communes du département, nous avons diffusé la plaquette *Quel devenir pour les cœurs de nos villages ?* Nous proposons aussi des soirées-débats autour du film réalisé en 2016, *Centre-bourg, le fil rouge*, pour débattre avec les habitants. Chaque année, nous emmenons aussi des élus voir des aménagements d'espaces publics ailleurs. En 2018, nous irons dans le Lot. Au CAUE, nous pouvons aussi faire passer certaines de ces idées aux particuliers qui viennent chercher des conseils.

► **M.C.** Lors de la présentation des réponses au concours « Revivre en centre-bourg », les salles étaient pleines. Et ce large public a pu discuter avec les étudiants en présence des élus. Il y a eu un vrai débat. À l'avenir, le travail se fera dans les communes en concertation avec les habitants.

Qu'est-ce qui vous fait autant aimer ce département ?

► **R. B.** C'est l'extrême diversité des paysages. Le fait que mon Auvergne natale est présente avec la Montagne noire. On a l'Espagne avec les Corbières, le Massif Central, les Pyrénées, la mer. C'est éblouissant !

► **M.C.** Comme Renaud, je suis sensible à cette diversité et je suis aussi attaché au côté rebelle des Audois.es. ●



DES SPÉCIALISTES DU LOGEMENT À VOTRE ÉCOUTE

Location, accession à la propriété, fiscalité immobilière... Bénéficier de conseils de juristes spécialistes de l'ensemble des thématiques liées au logement est désormais possible dans l'Aude ! L'Agence départementale d'information sur le logement (Adil) de Haute-Garonne vient d'ouvrir une permanence audoise, à Narbonne et à Carcassonne. Cette expérimentation est le fruit d'un partenariat entre l'Adil, la Caf, le Département de l'Aude, le Grand Narbonne, la Ville de Narbonne et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de l'Aude. L'Adil favorise ainsi un véritable accès au droit et permet à chacun.e de bénéficier des dispositifs et aides spécifiques dans le domaine du logement. Les rencontres se font sur rendez-vous à la Maison de l'architecture et de l'environnement à Carcassonne (les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h) et à la maison des Trois-Nourrices à Narbonne (tous les vendredis de 10h à 12h et de 14h à 16h). Des réponses peuvent aussi être apportées par téléphone et en visioconférence.

Renseignements et rendez-vous au: 05 61 22 46 22.

Bienvenue au Forum des aidants familiaux et des familles !



Rencontres, stands, ateliers, théâtre... Le premier Forum des aidants familiaux et des familles se tiendra le 28 mars, de 9h à 17h, à la Maison des collectivités de Carcassonne. Cet événement, organisé par le Site d'information et de soutien aux aidants familiaux et aux familles (Siaff de l'Aude), vise à mieux accompagner et soutenir les aidants des personnes en situation de handicap et/ou de dépendance. Une journée qui s'annonce très instructive !

 **Programme complet de la journée sur www.aude.fr**

Ouverture d'une permanence sociale à Narbonne-Plage

Une permanence sociale est ouverte par le Département à la mairie annexe de Narbonne-Plage depuis le 5 mars, répondant au souhait exprimé par les habitants lors d'une rencontre avec les élus du canton. Cette permanence a pour but d'offrir à tous les usagers un accès au droit, à l'information ou aux demandes d'aides financières dans le cadre du Fonds unique logement (FUL) notamment. Elle assurée chaque premier lundi du mois, de 13 h 30 à 17 h, par une assistante sociale. Prise de rendez-vous indispensable auprès du secrétariat du CMS de Narbonne-Littoral.

**Mairie annexe de Narbonne-Plage,
Avenue du Théâtre, 11 100 Narbonne-Plage.
Contact : 04 68 90 66 43**



L'Aude dans la mêlée de la Coupe du monde des U20

Les jeunes pousses du rugby mondial fouleront les pelouses de l'Aude, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales à l'occasion de la Coupe du monde de rugby à XV des moins de 20 ans, du 30 mai au 17 juin prochains. Douze nations s'affronteront pour le titre suprême. L'Aude aura le privilège d'accueillir la poule de la France, qui comprend également l'Afrique du Sud, l'Irlande et la Géorgie. Les matchs seront programmés les 30 mai, 3 et 7 juin au parc des Sports et de l'Amitié de Narbonne. Une demi-finale s'y jouera également le 12 juin. Une cinquantaine de chaînes de télévision seront présentes pour suivre la compétition et faire découvrir aux téléspectateurs les beautés du territoire.





Quoi de neuf sur la route ?



► Neige, congères, verglas... Les agents des routes étaient à pied d'œuvre en février pour faciliter les déplacements des Audois.es sur les routes du département. Ils sont notamment intervenus pour procéder au salage des voies dans les secteurs de la Montagne noire, du Lauragais, de la Haute Vallée et des Corbières. Les patrouilleurs ont également déneigé les routes sur les hauteurs de Quillan. L'occasion de tirer un grand coup de chapeau aux agents départementaux, véritables anges gardiens de nos routes !



► Opération de confortement des talus sur la commune de Montjardin, au sud-ouest du département. Les travaux ont débuté sur la RD 210 mi-février et doivent s'étaler sur six semaines. Durant cette période, la circulation sera ponctuellement alternée dans le secteur. Coût total des travaux : 80 000 €.



► Les piétons et cyclistes pourront bientôt traverser en toute quiétude. Les travaux réalisés sur le pont du Diable, qui permet à la RD 8 de traverser le Canal du Midi, se poursuivent et seront achevés pour l'été. L'objectif de ce chantier, qui a débuté en octobre, est de sécuriser la traversée des promeneurs et des cyclistes qui empruntent le chemin de halage le long du Canal. À cette fin, un passage a été créé sous le pont. Coût des travaux : 250 000 €.

 Tout sur les travaux sur www.inforoute11.fr



La confusion sexuelle pour éradiquer la tordeuse de la grappe



Elle ravage les vignes et peut provoquer la perte de toute une partie de la récolte... On l'appelle la tordeuse ou le ver de la grappe. Pour lutter contre ce parasite, une biotechnique alternative aux produits chimiques existe : la confusion sexuelle. Il s'agit de diffuser des phéromones de synthèse pour leurrer et désorienter les mâles. Le Département accompagne et soutient les viticulteurs qui s'engagent dans cette voie avec une aide financière versée aux vignerons volontaires à partir de 2018. Un dispositif mis au point avec les représentants de la profession issus de la Fédération des caves coopératives, des vignerons indépendants et de la Chambre d'agriculture.

Clause d'insertion sociale

Le Département et Vinci s'engagent

Le Département de l'Aude et Vinci Autoroutes ont signé en décembre dernier une convention visant à créer 60 000 heures de travail, soit une trentaine d'emplois à plein temps, via la clause d'insertion sociale. Ce dispositif, applicable sur les marchés publics ou privés, prévoit de réserver des heures de travail à destination des personnes les plus éloignées de l'emploi, telles que les jeunes de moins de 26 ans peu qualifiés, les bénéficiaires des minima sociaux, les demandeurs d'emploi de longue durée ou les personnes reconnues comme travailleurs handicapés. Il sera mis en œuvre sur le chantier d'élargissement de l'A 61 qui débutera fin 2018 pour une durée de 6 ans.

BIENVENUE AU TAF



La 11^e édition du salon Travail-Avenir-Formation (TAF) se tiendra le 13 mars au Palais des congrès de Carcassonne. Le Département de l'Aude est partenaire de cet événement organisé par la Région Occitanie. L'occasion pour les personnes en recherche d'emploi de rencontrer les entreprises, découvrir les organismes de formation et trouver un emploi. L'an dernier, 8 000 visiteurs venus de toute l'Aude avaient été accueillis à Narbonne. Un service de navettes gratuit est mis en place pour permettre aux demandeurs d'emploi sans moyen de locomotion de se rendre sur le salon TAF. Profitez-en !

 Plus d'infos sur www.laregion.fr/TAF-Carcassonne

TÉLEX



L'association Aude Solidarité a lancé un appel aux dons pour soutenir les victimes de l'ouragan Irma.

L'ouragan Irma a dévasté en septembre dernier les îles des Caraïbes, notamment Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Pour venir en aide à nos compatriotes ultramarins, l'association Aude Solidarité a lancé un appel aux dons auprès des communes, des intercommunalités et des particuliers. Le bureau

de l'association, présidé par le sénateur Roland Courteau, s'est réuni à l'Hôtel du département en décembre et a attribué la somme de 88 292 € aux sinistrés. Ces fonds ont été versés à la Fondation de France, chargée de la répartition de la somme, à raison de 80 % pour Saint-Martin et de 20 % pour Saint-Barthélemy.



ÇA ROULE POUR LE COVOITURAGE! EN TRAVAUX

Le Département poursuit son programme d'aménagement des aires de covoiturage pour faciliter les déplacements des Audois.es. D'ici la fin du premier semestre 2018, 145 places de parking verront le jour sur l'aire de Narbonne (sortie ASF Croix Sud), ainsi qu'un espace de livres partagés et un arrêt de bus. Covoiturer, c'est partager plus qu'un trajet!

Lire aussi p. 18-19.

DOUBLE ANNIVERSAIRE pour le centre Pierre-Reverdy de Narbonne

Le centre Pierre-Reverdy de Narbonne, structure de l'enseignement agricole public de l'Aude, fête ses 25 ans d'existence. Une autre entité du centre, le CFPPA de Narbonne, aura quant à elle 50 ans en 2018. Pour célébrer ce double anniversaire, des animations et conférences seront organisées le 23 mars, le 4 et le 6 avril. Venez nombreux !

EN OCCITAN



Farem de Carnaval la fèsta nacionala.

CARNAVAL DEVRAIT ÊTRE LA FÊTE NATIONALE OCCITANE.

Adieu, paure carnaval ?

L'avètz festejat Dimars-gras ? Cossí vos'n sovenètz pas ? *Vous êtes allé.e au restaurant avec l'élu.e de votre cœur pour la St-Valentin, le 14 février ?*

Coma se l'amor aviá besonh d'un sol jorn dedicat. Mas ongan, lo 13 de febrèr, avètz mes la masqueta sul morre ? Sètz anats escampar confèttis per carrièras ? Non ? E alavetz...

Limós, coma luòc bèl de resisténcia populara, contunha de viure l'ivèrn al ritme de las sortidas de las fecòs. E apuèi ? Quant demòra de vilatges e de vila ont Carnaval ten encara lo còp. *Et quand on dit « tient le coup », nous ne parlons pas d'un vague bal masqué animé par un DJ!*

La cabuçada inexorable de Carnaval marca la trecadura de la gent amb lo ritme de las sasons, lo ritual de las datas que tornan e que son esperadas per una comunautat qu'a consciéncia de son existéncia, qu'a sos còdis pròpris que son pas negats dins una mondializacion *en mode rouleau-compresseur de la diversité et des différences.*

Carnaval es per totes : sufís de trapar tres pelhas per se desguisar. Cal faire bolegar son imaginacion e son imaginari. O alara cal dintrar dins lo vestit de Pierròt... Saupre bolegar la carabena al ritme d'una musica de carnaval que siague vertadièrament de Carnaval.

E aquí se pausarà encara mai fòrta la question de chinar e de chinar en lenga nòstra (obligatòri !) : cal conéisser lo monde per se trufar d'elis e pas èsser indiferents als vesins, al monde de sa carrièra e de son barri. E passam lèu-fait sul jutjament decabestrat de l'an acabat que se transforma en belugas per una prima novèla.

Per ongan, es mancat. Mas poirem prene bonas resolucions carnavalèscas per l'an que ven... o per l'an pebre !

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES, le Département maintient le cap

Le nouveau rapport annuel sur l'égalité entre les femmes et les hommes au sein du Département de l'Aude est paru fin janvier 2018. Obligation légale depuis 2016 pour toutes les collectivités de plus de 20 000 habitants, ce rapport confirme la bonne marche du Département en faveur de la parité et de la lutte contre les discriminations.

Les femmes
représentent
63,6 %
des effectifs.



ON COMPTE
53 %
de cheffes
de services.

LES FEMMES
OCCUPENT
72 %
des postes les
plus qualifiés,
dits « de catégorie A ».

L'écart des salaires est de seulement
8 € en faveur des hommes,
soit **0,4 %**, contre 19 % dans la fonction
publique au niveau national.

Sur **6 691 JOURS**
DE FORMATION dispensés
aux agents du Département,
59,7 %
ont bénéficié aux femmes.

... ET DANS SES DOMAINES D'INTERVENTION

 **3 centres**
départementaux
de planification et d'éducation
familiale (CPEF) et

10 centres médicaux
sociaux, accueillant les services
de la Protection maternelle et
infantile (PMI), œuvrent chaque
jour à des missions de
prévention et de protection
des femmes.

 **114**
bénéficiaires
du RSA porteuses
de projets artistiques
ont été accompagnées
dans leur création
d'entreprise depuis
le 2^e semestre 2017.

Le nouveau chantier
d'insertion numérique
Acilab de Limoux
accueille **50 %**
de femmes.

 Les clubs sportifs du
Département affichent
une augmentation
de **2,5 %** des
femmes licenciées par rapport
à 2015 (elles représentent
aujourd'hui 38,5 % des
licenciés).

Le **23 juin 2017**, la nouvelle
halle aux sports de Carcassonne
a été inaugurée en présence de
l'ex-joueuse de football **Nicole**
Abar, figure nationale de la lutte
pour l'égalité filles-garçons dans
le sport, qui a donné son nom
à l'équipement après une
consultation auprès des
collégien.nes et des enseignant.es.

 **12 000 €**
C'est le nouveau montant
alloué par le Département
aux projets éducatifs
relatifs aux luttes contre
les discriminations dans
les collèges. Soit 2 000 €
de plus qu'en 2016.

C'est un nom féminin,
celui de **Rosa Parks**,
qui a été attribué
au nouveau collège
de Lézignan-Corbières.

**POUR EN SAVOIR PLUS : CONSULTEZ LE RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES 2017
DU DÉPARTEMENT DE L'AUDE SUR WWW.AUDE.FR/590**

Prévention de la perte d'autonomie

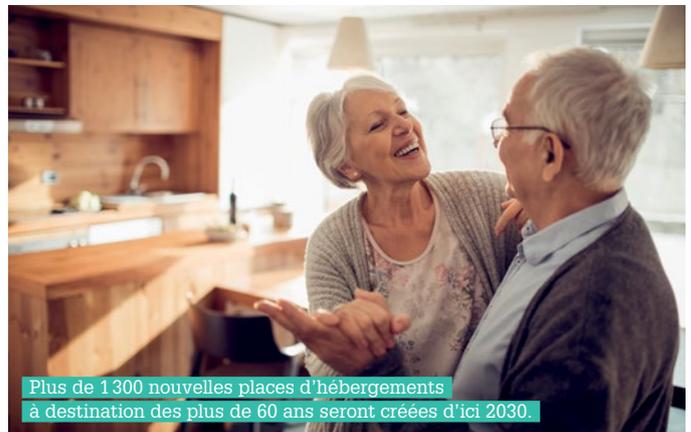
UN PLAN HÉBERGEMENT POUR NOS SENIORS

Le Département engage un ambitieux plan de 3,5 millions d'euros pour améliorer l'offre d'hébergement à l'attention des seniors, anticipant l'explosion démographique à venir. 1 365 places supplémentaires devraient être créées d'ici 2030 sur tout le territoire audois. Avec un accent particulier mis sur l'hébergement dit « intermédiaire ».

En 2030, les Audois.es de plus de 60 ans représenteront 36,5% de la population départementale, soit près de 160 000 personnes, selon les projections de l'Insee. Par rapport à 2012, le nombre de personnes dans cette tranche d'âge devrait ainsi augmenter de plus de 43%. Ces seniors, dont l'espérance de vie continue de s'allonger, devront pouvoir bénéficier d'hébergements adaptés et en quantité suffisante. Pour faire face à ce défi démographique, le Département a lancé, le 22 décembre dernier, un plan d'hébergement doté de 3,5 millions d'euros. Ce chantier de longue haleine s'étalera sur 12 ans et verra la création de 1 365 nouvelles places d'hébergement pour les plus de 60 ans à l'horizon 2030.

Rééquilibrage territorial

Aujourd'hui, les seniors aspirent à rester le plus longtemps à domicile ou en habitat adapté. L'âge moyen d'entrée en établissement spécialisé, de type Ehpad ou USLD, est de 85 ans actuellement et ne cesse de reculer. Dans ce type de structures, le Département ambitionne la création de 110 nouvelles places en hébergement permanent et 134 places en famille d'accueil d'ici 12 ans. L'effort sera particulièrement ciblé sur les logements « intermédiaires », où les besoins sont les plus criants. Il s'agit d'appartements situés dans des résidences bénéficiant de services adaptés aux personnes âgées tels que la restauration, la blanchisserie ou l'assistance sécurité 24h/24h. Il existe aujourd'hui 471 logements de ce type dans l'Aude, comme les papy lofts (voir ci-contre) localisés pour l'essentiel dans l'Ouest du département. Compte tenu des prévisions démographiques, 1 121 nouvelles places seront créées, essentiellement sur



Plus de 1 300 nouvelles places d'hébergements à destination des plus de 60 ans seront créées d'ici 2030.

le littoral et dans les Corbières. Avec cette exigence : que les nouvelles résidences soient implantées à proximité de commerces, transports et services médicaux permettant l'autonomie de leurs locataires.

Une politique d'accompagnement

Conscient de « la fragilité financière » d'une partie des seniors audois, le Département a par ailleurs prévu d'habiliter à l'aide sociale 15% des 817 nouveaux logements relevant de la réglementation médico-sociale (les résidences autonomie). Soit une enveloppe annuelle de 900 000 €. Des aides à l'investissement et au fonctionnement seront également versées aux bailleurs, ainsi qu'aux 304 autres logements non-réglés (les résidences seniors). Les appels d'offre viennent d'être lancés. Premières livraisons prévues dès 2021. ●



HÉLÈNE SANDRAGNÉ
Vice-présidente du conseil départemental en charge de l'Autonomie

« RÉPONDRE AU SOUHAIT DES PERSONNES ÂGÉES »

« Le vieillissement de la population âgée est un enjeu énorme pour l'Aude, d'autant qu'elle présente des particularismes et des fragilités. Certaines de ces personnes vivent dans un environnement urbain mais de nombreuses autres résident en zones rurales, avec une demande très forte de continuer à habiter de manière autonome. La volonté du Département a été de répondre à ce souhait des personnes âgées. Le diagnostic préalable a permis d'identifier de façon objective comment répartir ces hébergements sur le territoire. Un maillage que nous ne manquerons pas de réajuster en fonction de l'évolution des besoins. C'est un choix ambitieux pour le Département. »

André Bot, 81 ans :
« *le papy loft, c'est impeccable !* »



Un T2 ensoleillé situé au rez-de-chaussée, doté d'un jardinet, à Villemoustaussou. Depuis la fenêtre de sa cuisine, André Bot, âgé de 81 ans, aperçoit une cours d'école et le centre de restauration scolaire où il déjeune tous les midis. Ses repas, il les partage avec d'autres aînés mais aussi avec les enfants du village. « *Ça distrait. Et puis avec les dames, on discute, même cinq minutes. Elles sont vraiment aimables.* » Un lien social et intergénérationnel très important pour André qui, à l'exception de sa fille habitant à Narbonne, voit peu ses trois autres enfants, qui ont quitté la région.

En emménageant dans l'un des six « papy lofts » à loyer modéré de Villemoustaussou, fin 2011, André a aussi pu conserver son autonomie. Sa maison, à l'écart du village, n'était plus adaptée. « *Je ne pouvais plus faire les travaux, tailler les arbres, entretenir les lieux... C'était trop compliqué.* » Dans son « papy loft », André dispose de l'aide d'une femme de ménage qui passe une fois par semaine. Commerces, terrain de boules, centre de loisirs... tout est désormais accessible en quelques minutes par des chemins piétonniers. Et le logement adapté. « *La disposition des pièces, les volets électriques, la salle de bain aménagée. Le papy loft, c'est impeccable !* »



LE MAINTIEN À DOMICILE, AUTRE MISSION DU DÉPARTEMENT

Différentes actions visant au maintien à domicile des personnes âgées complètent l'offre d'hébergement. Aujourd'hui, 4 991 seniors bénéficient, au titre de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), de services du quotidien comme la présence d'une auxiliaire de vie, le portage de repas, la téléassistance, l'accueil de jour en structure spécialisée ou l'hébergement temporaire. Le maintien à domicile est également possible grâce à des actions de prévention de la perte d'autonomie. C'est le rôle de la Conférence des financeurs qui met en place ateliers nutrition, lectures, tests d'audition, etc., à l'attention des personnes âgées, sur tout le territoire, toute l'année. À retrouver sur le site moisenior.aude.fr



Dans l'Aude, 4 991 seniors bénéficient au titre de l'Allocation personnalisée d'autonomie, de services du quotidien.

1121 PLACES EN HABITAT COLLECTIF SERONT CRÉÉES,

dont 544 sur le littoral, 188 dans le Carcassonnais, 172 dans les Corbières et le Minervois, 141 dans la Haute et Moyenne Vallée de l'Aude et 76 places dans le Lauragais. Il en existe 471 aujourd'hui.

+ 134 PLACES EN FAMILLE D'ACCUEIL

qui compléteront les 147 déjà existantes.

110 PLACES EN HÉBERGEMENT PERMANENT (EHPAD ET USLD)

s'ajouteront d'ici 2030 aux 4 473 que compte déjà l'Aude.

TROIS IDÉES SORTIES DANS L'AUDE À FAIRE AVEC VOS ENFANTS



01 SCÈNES D'ENFANCE

Ce rendez-vous est devenu au fil des ans un moment incontournable de la vie culturelle et artistique audoise. Lors de cette nouvelle édition, enfants et parents profiteront de 45 représentations tout public, de grande qualité, programmées du 16 au 28 mars aux quatre coins du département de l'Aude. Au programme : du théâtre, des contes, du cinéma, de la danse et des spectacles de marionnettes. Courez-y dare-dare pour faire le plein d'imagination et de créativité !

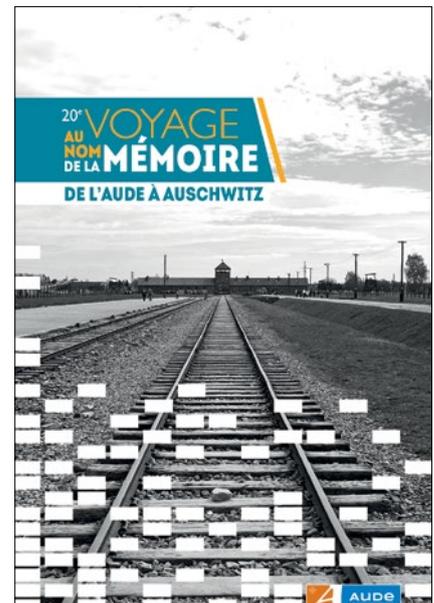
📍 [Tout le programme à consulter sur aude.fr](http://aude.fr)

02

AU NOM DE LA MÉMOIRE

À l'automne 2017, de jeunes Audois.es se sont rendus en Pologne, à Cracovie et dans les camps d'Auschwitz-Birkenau, dans le cadre du 20^e Voyage au nom de la mémoire, initié par le Département de l'Aude. Conçue comme un carnet de bord, cette exposition présente, du 24 mars au 12 mai à la Maison des mémoires de Carcassonne, les réalisations des élèves audois lauréats du Concours national de la Résistance et de la Déportation 2017.

Des témoignages et des panneaux relatant la barbarie nazie complètent cette exposition. Poignant. **Gratuit.**



03 SORTIE DE CASE

La bande dessinée se dévoile sous tous ses traits avec le festival Sortie de case, organisé du 4 au 22 avril. Coordonné par la Bibliothèque départementale de l'Aude, cette manifestation réunit différents rendez-vous autour de la bande dessinée organisés par des bibliothèques, médiathèques, librairies BD, festivals et autres lieux culturels du territoire audois. Au programme : rencontres avec des auteurs, ateliers de création, expositions, performances dessinées, jeux, films, etc. L'occasion de découvrir la diversité et la richesse du neuvième art! **Gratuit.**

📍 [Plus d'infos sur audealaculture.fr](http://audealaculture.fr)

CLAIRE BOUISSINET

Responsable de la Maison de services au public de Capendu

SOLIDARITÉ

UNE MISSION TOUT PUBLIC

► Cela fait trois ans que je reçois les usagers pour les renseigner et leur donner un coup de pouce pour le suivi de leurs démarches administratives. Peu importe leur niveau de vie. Les Maisons de service au public offrent des services de proximité (Caf, impôts, MSA, Pôle emploi, CPAM, etc.) à tous les Audois.es. Nous aidons aussi bien les auto-entrepreneurs que les couples avec enfants, les retraités ou les salariés qui veulent faire le point avant un départ à la retraite. C'est très varié !

LE PALMARÈS DES DEMANDES

► Je suis surtout sollicitée pour des questions liées aux prestations sociales et aux retraites. Je traite par exemple en ce moment une demande de logement social, une autre pour une allocation supplémentaire d'invalidité. J'aide aussi un monsieur, sourd et muet, dans ses démarches pour prendre sa retraite. Je contacte ses anciens employeurs. Avec la pyramide des âges, la question de la retraite revient souvent. J'accompagne également une dame qui est tombée gravement malade pendant un an et qui n'a fait aucun suivi administratif. Nous ne sommes pas des décideurs mais des facilitateurs.

UN GUICHET VIRTUEL ET UN ILÔT NUMÉRIQUE

► Je suis d'abord là pour écouter, donner une information et renvoyer vers le bon contact. Le point de départ est souvent une méconnaissance des procédures et du numérique. Nous essayons de simplifier les démarches via un échange téléphonique ou en recevant les usagers sur place. Un ordinateur est à leur disposition pour traiter leurs démarches en ligne, ainsi qu'un guichet virtuel (Visio-contact), grâce auquel ils peuvent entrer en contact visuel, sur rendez-vous préalable, avec un agent de la Caf à Carcassonne, par exemple, mais aussi de la MSA ou de la CPAM.

NOUVELLES PERMANENCES

► Depuis la fermeture de la perception de Capendu en janvier, un agent des impôts reçoit le public une fois par mois. Nous accueillons aussi, une permanence mensuelle de l'association Alaric Solidarité pour les personnes en difficulté financière. Nous proposons également une permanence sur le surendettement avec l'Udaf, mais le suivi des dossiers est très long. Un autre partenaire, Suez, nous rejoindra en avril pour aider les usagers à contacter les bons services. Nous organisons enfin une journée de l'emploi fin mars et un salon de la famille le 4 juillet.

“

Nous sommes des facilitateurs.

14 Maisons de services au public dans l'Aude

L'Aude compte aujourd'hui 14 Maisons de services au public (MSAP)*, créées par l'État et le Département pour accompagner les habitants dans leurs démarches de la vie quotidienne. Huit d'entre elles sont gérées par un bureau de La Poste. À Capendu, c'est Carcassonne-agglo qui porte la structure et a mis en place des partenariats avec 14 organismes publics et privés : Caf, CPAM, Pôle emploi, Carsat, MSA, RSI, Services fiscaux, Département, ADT, Cicas, MLI, CCI, Chambre de métiers, CAUE et Direccte.

MSAP de Capendu, 2 rue des Figuières
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 13 h
et de 14 h à 17 h, mercredi de 8 h à 12 h.
Contact : msap@carcassonne-agglo.fr

* Capendu, Les Ilhes-Cabardès, Mouthoumet, Tuchan, Durban-Corbières, Villasavary, Salles-sur-l'Hers, Caunes-Minervois, Couiza, Belvéze-du-Razès, Belcaire, Axat, Chalabre et Narbonne.



Plus d'infos sur aude.fr et sur carcassonne-agglo.fr

Le Sud-Minervois

audeMAG vous propose de partir à la découverte des cantons de l'Aude avec vos conseillers départementaux. Projets, spécificités locales, actualités... Dominique Godefroid et Christian Lapalu nous présentent le canton du Sud-Minervois.

CANTON



DOMINIQUE GODEFROID

Conseillère départementale et adjointe au maire de Marcorignan
 → 59 ans
 → Mariée
 → Aime suivre l'actualité



CHRISTIAN LAPALU

Conseiller départemental, vice-président du Grand Narbonne et maire de Ventenac-en-Minervois
 → 63 ans
 → Marié, 2 enfants
 → Pratique la pêche, la chasse et aime le rugby à XIII et à XV

MOINS DE PESTICIDES GRÂCE À LA CONFUSION SEXUELLE

« Le Département incite les vignerons à s'inscrire dans la démarche "Zéro phyto" en finançant la technique dite de la "confusion sexuelle". Il s'agit de lutter naturellement contre le ver de la grappe, ce fléau qui affecte les récoltes. Des capsules diffusant des phéromones créent cette confusion chez le papillon mâle. Cette biotechnique limite la reproduction et donc l'utilisation de traitements chimiques. L'aide du Département se fait à l'hectare. Nous incitons les viticulteurs à se regrouper par îlots pour garantir une meilleure efficacité de la méthode. La généralisation de la confusion sexuelle assure une limitation des pesticides dans l'air, préserve les sols et donc l'eau. Elle permet aussi la protection sanitaire des viticulteurs et des riverains. »

FIN DES TRAVAUX DES DIGUES DE SALLÈLES-D'AUDE

« Les Audois.es gardent en mémoire les crues de 1999. Sous l'impulsion de Marcel Rainaud, puis du président Viola, beaucoup a été fait depuis. À Sallèles-d'Aude, les travaux des digues s'achèvent pour résorber les brèches formées en 1999. On a retenu le principe de l'aménagement d'un ouvrage déversant de façon régulière sur tout son linéaire afin de résister à une crue historique comme celle de 1999. Le projet d'aménagement a été porté par le Syndicat mixte Aude Centre et le Département a participé à hauteur de 950 000 € sur les 4,7 M€. Ces travaux étaient indispensables mais il faut aussi faire vivre la mémoire du risque comme on le fait dans les écoles et collèges. »

120 POMPIERS ET 3 CASERNES POUR NOUS PROTÉGER

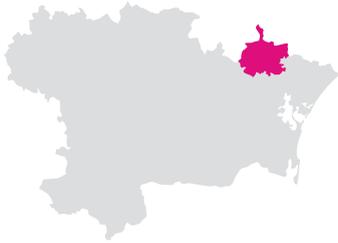
« Notre canton est soumis à des risques naturels importants, notamment les feux de forêts. Quelle n'a pas été l'émotion et la peur de toute la population du territoire, il y a deux ans lors de l'incendie qui a frappé les communes de Bize-Minervois et Mailhac, par exemple. Heureusement, les soldats du feu en sont venus à bout, dans une lutte acharnée et ont protégé au mieux les habitants mais aussi le patrimoine architectural et naturel. Le service départemental d'incendie et de secours, au sein duquel siège Dominique Godefroid, accompagne les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires du secteur, notamment en améliorant leurs conditions de travail et d'intervention par un investissement constant dans le matériel et les bâtiments. »

PRODUITS LOCAUX ET NUMÉRIQUE AU COLLÈGE MARCELIN-ALBERT

« Le collège Marcelin-Albert de Saint-Nazaire-d'Aude est important pour notre territoire. C'est le 27^e collège dont on a fêté les 10 ans l'an dernier. Il compte 675 élèves et 46 enseignants. Il est tourné vers l'avenir avec le numérique. Des tablettes ont été distribuées aux élèves de 6^e et de 5^e. On met aussi l'accent sur les produits locaux qui sont servis à la cantine. C'est un travail que conduit le Département dans tous nos collèges en privilégiant les circuits courts, notamment grâce à Agrilocal 11, une plateforme Internet qui met en lien producteurs et restaurants collectifs. »

LEUR PRIORITÉ

« L'important, c'est d'être présents sur le terrain. Nous sommes au contact de la population et des élus, grâce entre autres aux permanences que nous tenons dans les communes. Nous sommes là pour défendre notre territoire. »



POPULATION

22 780 hab.

NOMBRE DE COMMUNES

18

SUPERFICIE

196 km²



Toutes les infos
sur **aude.fr**

LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Dominique Godefroid

dominique.godefroid@aude.fr

Christian Lapalu

christian.lapalu@aude.fr

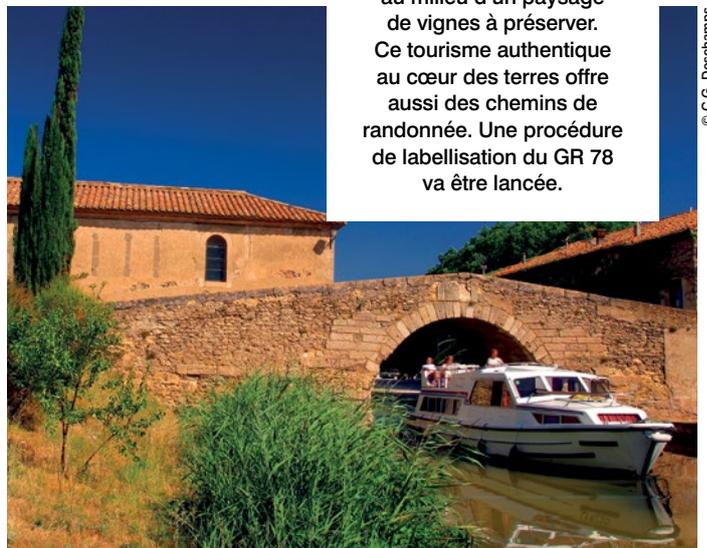
CANTON DU SUD-MINERVOIS



**DES PAYSAGES
À PRÉSERVER**

Le Sud-Minervois soigne ses paysages et l'accueil des touristes. La pépinière du Département aide à la replantation d'arbres le long du Canal du Midi.

Gîtes, restaurants et vigneron accueillent de plus en plus de touristes au milieu d'un paysage de vignes à préserver. Ce tourisme authentique au cœur des terres offre aussi des chemins de randonnée. Une procédure de labellisation du GR 78 va être lancée.



© C.G. Deschamps

Covoiturage, cinq (bonnes) raisons de se lancer



Depuis plusieurs années, le covoiturage a le vent en poupe. Mais si partager un véhicule pour partir en vacances ou en grand week-end à l'autre bout de la France est une pratique de plus en plus répandue, 90 % des automobilistes roulent encore seuls dans leur véhicule sur des trajets de courte et moyenne distance... Ce ne sont pourtant pas les occasions qui manquent : un trajet domicile-travail, un départ pour une journée de ski à la montagne, un après-midi à la plage, un concert, un match de foot ou une séance de lèche-vitrine... Et si avant chaque déplacement, vous pensiez covoiturage ? audeMAG dresse pour vous les cinq bonnes raisons de vous lancer.



#1 PLUS D'ÉCONOMIES

Partager les frais d'essence et de péage entre conducteur et passagers permet de faire des économies importantes. Au total, sur une année, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) estime à 2 000 € l'économie réalisée par un salarié automobiliste qui habite à 30km de son lieu de travail et qui covoiture quotidiennement en alternance avec un voisin ou un collègue. L'équivalent d'un 13^e mois en somme !

#2 MOINS DE POLLUTION

Toujours selon l'Ademe, le covoiturage permet de diminuer le trafic routier de 5 à 10%. Et moins de voitures sur les routes, c'est moins d'émissions de gaz à effet de serre ! Covoiturer, c'est donc bon pour notre santé et celle de la planète.

#3 PLUS D'ÉCHANGES

Partager un trajet est l'occasion de faire le plein de discussions et de nouvelles rencontres, mais aussi d'apprendre à mieux connaître sa voisine ou son collègue de travail. En bref, plus de convivialité et de lien social.

#4 PLUS DE SOLIDARITÉ

20% des personnes en âge de travailler, soit 7 millions de personnes en France, rencontrent des difficultés de mobilité, et 50 % des personnes en insertion ont déjà refusé un emploi ou une formation pour des raisons de mobilité. Pour certains passagers, le covoiturage est donc une aide indispensable pour favoriser leur retour à l'emploi.

#5 MOINS DE RISQUES

Conduire seul multiplie les risques d'accident en cas de fatigue. À plusieurs, il est plus facile d'éviter l'endormissement. En outre, la courtoisie induite par la pratique du covoiturage génère une conduite plus prudente et plus respectueuse du code de la route.



EN PRATIQUE

Gratuite, la plateforme Internet de covoiturage du Département met en lien gratuitement passagers et conducteurs. Il suffit simplement de vous inscrire et de poster votre annonce sur www.aude.fr/295-covoiturage. Il existe de nombreuses autres plateformes. A vous de choisir celle qui vous convient !

960 000 € C'EST LE COÛT DE L'AMÉNAGEMENT DES NEUF AIRES DE COVOITURAGE DANS L'AUDE, financé pour moitié par le Département et, pour l'autre moitié, par l'État, dans le cadre du programme national « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ».

NEUF AIRES DE COVOITURAGE DANS L'AUDE

Afin de permettre aux covoitureurs de se retrouver en toute sécurité pour effectuer leurs trajets, le conseil départemental aménage neuf aires de covoiturage à travers le département. Toutes devaient être mises en service avant la fin du premier trimestre 2018, certaines bénéficiant de quelques services « extras ». Tour d'horizon.

► Béragne - Trèbes (rond-point)

45 places - Vente de produits locaux - Espace de livres partagés - Arrêt de bus.

Travaux en cours.

► Bezons - Villemoustaussou (rond-point) 20 places

- Vente de produits locaux - Espace de livres partagés - Arrêt de bus - Liaison piétonne avec le Canal du Midi - Desserte cyclable.

Travaux prévus au 1^{er} semestre 2018.

► Cailhau (parking RD 18)

15 places - Aire de pique-nique.

Travaux terminés.

► Caudebronde

20 places - Arrêt de bus.

Travaux prévus au 1^{er} semestre 2018.

► Lézignan-Corbières

30 places

Travaux prévus au 1^{er} semestre 2018.

► Luc-sur-Aude (parking RD 118)

25 places - Borne de recharge pour véhicules électriques - Arrêt de bus.

Travaux terminés.

► Narbonne (sortie ASF Croix Sud)

145 places - Espace de livres partagés - Arrêt de bus.

Travaux en cours.

► Quillan (parking gare SNCF)

25 places - Parking à vélos - Gare ferroviaire - Arrêt de bus - Bornes de recharge pour véhicules électriques.

Travaux terminés.

► Salles-sur-l'Hers (parking route de Toulouse)

20 places - Arrêt de bus.

Travaux terminés

CINQ TYPES D'ÉNERGIES RENOUVELABLES POUR ENVISAGER L'AVENIR



L'ÉNERGIE HYDRAULIQUE

La force de l'eau – fleuves et rivières, courants marins, marées – actionne des turbines génératrices d'électricité.

Part de l'hydraulique dans la production d'énergies renouvelables dans l'Aude : 12 %.



MONTAGNE NOIRE



L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

La force du vent, captée grâce aux éoliennes, permet de produire de l'électricité.

Part de l'éolien dans la production d'énergies renouvelables dans l'Aude : 43 %.



LE CANAL DU MIDI



CARCASSONNE



L'AUDE



LA GÉOTHERMIE

Il s'agit de l'énergie issue de la chaleur émise par la terre et stockée dans le sous-sol. Elle peut être utilisée pour le chauffage mais aussi pour la production d'électricité.

Part de géothermie dans la production d'énergies renouvelables dans l'Aude : 1 %.



LA BIOMASSE

C'est l'énergie issue de la combustion de matières organiques. On en distingue trois catégories principales : le bois, le biogaz et les biocarburants, qui produisent à la fois chaleur et électricité.

Part de la filière bois dans la production d'énergies renouvelables dans l'Aude : 28 %.



L'ÉNERGIE SOLAIRE

Le rayonnement du soleil est utilisé pour se chauffer (énergie solaire thermique) et pour produire de l'électricité (énergie photovoltaïque).

Part actuelle du photovoltaïque dans la production d'énergies renouvelables dans l'Aude : 10 %.

PYRÉNÉES



L'AUDE VISE L'AUTONOMIE EN 2050

Alors que notre planète chauffe et surchauffe, que le niveau des mers augmente, que les déserts avancent, que les températures dans l'Aude pourraient atteindre celles de la Grèce d'ici 2050, l'heure n'est pas au fatalisme ! La tendance peut encore être inversée. Chacun peut agir pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, principale cause du dérèglement climatique. C'est pourquoi le Département, engagé de longue date dans le développement des énergies vertes et la réduction de son empreinte carbone, a décidé de donner un coup d'accélérateur à la transition énergétique en visant désormais les 100 % d'énergies renouvelables dans la consommation globale du territoire à l'horizon 2050. Enjeux, perspectives, initiatives, audeMAG décrypte pour vous le passage à l'autonomie énergétique.



NARBONNE

Tourbières

100%

D'ÉNERGIES RENOUVELABLES dans la consommation énergétique de l'Aude à l'horizon 2050, contre 22% actuellement. C'est l'ambition affichée par le Département.

2°C

C'EST LE SEUIL DE RÉCHAUFFEMENT MONDIAL À NE PAS DÉPASSER fixé par la communauté internationale lors de la COP21 à Paris en 2015.

250

LOGEMENTS RÉNOVÉS PAR AN. C'est l'objectif du nouveau Programme d'intérêt général de lutte contre la précarité énergétique dans l'Aude.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, POURQUOI IL Y A URGENCE ?

Recourir aux énergies renouvelables et baisser notre consommation énergétique : telles sont aujourd'hui les seules solutions envisageables pour lutter contre le réchauffement climatique de la planète. Petit rappel des grands enjeux de la transition énergétique.



Il est indispensable de réduire notre consommation énergétique et de développer les énergies renouvelables pour lutter contre le réchauffement du climat.

N'en déplaise aux climato-sceptiques et aux amateurs de controverses : le réchauffement climatique de la planète est bel et bien en marche. Il suffit pour s'en convaincre de lire les prévisions du dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC 2014) : après une hausse de 0,85°C en moyenne entre 1880 et 2012, l'augmentation des températures à la surface de la planète pourrait atteindre 4,8°C à l'horizon 2100 et faire grimper le niveau des océans de près d'un mètre. Rien que dans l'Aude, les températures en 2050 pourraient être similaires à celles de la Grèce... Un scénario catastrophe qu'il est encore possible d'éviter.

L'ennemi à combattre : les gaz à effet de serre

Pour maintenir la hausse des températures sous le seuil de 2°C, comme l'a acté la communauté internationale lors de la COP21 de Paris en 2015, l'impératif est de réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre, qui sont la cause principale du dérèglement climatique. Pour cela, deux moyens d'agir principaux : réduire drastiquement notre consommation énergétique dans toute sa globalité – bâtiments, transports, agriculture, industrie, etc. – et développer des énergies non polluantes et non fossiles, les énergies renouvelables.

ÉNERGIES RENOUVELABLES : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les énergies dites « renouvelables » sont des sources d'énergie disponibles naturellement, sans limite de temps ou qui se renouvellent assez rapidement pour être considérées comme inépuisables, à l'inverse des énergies dites « fossiles », comme le pétrole, le charbon ou le gaz naturel, dont les stocks s'épuisent. Il s'agit en outre d'énergies « propres » ou « vertes », dont la production ne génère ni gaz à effet de serre, ni déchets, et qui sont sans danger pour l'Homme.



100 % d'énergies renouvelables en 2050

100 % d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique de l'Aude à l'horizon 2050, contre 22 % actuellement ! C'est l'objectif affiché par le Département en ce début d'année 2018. Un scénario ambitieux issu d'un engagement de longue date en faveur de la transition énergétique et de plusieurs mois de concertation avec tous les acteurs du territoire.

Au cœur des préoccupations du Département depuis plusieurs années, la transition énergétique dans l'Aude a pris un virage serré ces derniers mois. Après avoir fait réaliser, fin 2017, un diagnostic détaillé de ses potentiels d'énergie et des évolutions tendanciennes, le conseil départemental s'est entouré de tous les acteurs du territoire – associations, partenaires, élus, citoyens –, réunis en quatre « comités de transition énergétique », pour élaborer une stratégie territoriale de développement des énergies renouvelables. Au terme de cette première phase de concertation, un scénario particulièrement ambitieux a été adopté par les élus du conseil départemental en janvier dernier : « nous nous engageons à passer la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique de l'Aude à 100% à l'horizon 2050, contre 22 % actuellement », annonce André Viola, président du conseil départemental de l'Aude. Un scénario calqué sur celui de la Région Occitanie, qui implique le développement à grande échelle de la production locale d'énergies renouvelables et la baisse de la consommation énergétique du département de 40 % d'ici 2050.

Des retombées environnementales et économiques

En visant l'autonomie énergétique, le Département entend bien sûr réduire ses émissions de gaz à effet de serre (qui devraient chuter de moitié d'ici 2030), mais également « stimuler l'économie de notre territoire » explique André Viola. Car qui dit développement local, dit aussi retombées locales. « Augmenter la production des énergies

renouvelables dans l'Aude va permettre de créer plusieurs dizaines de milliers d'emplois liés à la fabrication, à l'installation et à l'exploitation des sites de production, mais aussi de réinjecter dans le département une grande partie des recettes liées à l'achat d'énergie, dont seules 9 % restent actuellement sur le territoire... »

Un développement raisonné et concerté

Conscient des atouts naturels de notre territoire, à commencer par le vent et le soleil, « le Département s'engage, affirme le président, à trouver un équilibre nécessaire et réaliste dans le développement des énergies renouvelables, dans le respect des spécificités environnementales et patrimoniales audoises. Une stratégie de développement que nous co-construirons avec l'ensemble des acteurs du territoire : intercommunalités, partenaires, associations, citoyens, etc. »



ANDRÉ VIOLA

Président
du conseil
départemental



« Nous devons développer les énergies renouvelables dans le respect des spécificités environnementales et patrimoniales audoises. »



**NICOLAS
SAINTÉ-CLUQUE**

Conseiller
départemental chargé
du Développement des
énergies renouvelables
et de la Croissance verte

« DES PISTES CONCRÈTES POUR DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES »

« Le développement de l'éolien sera particulièrement maîtrisé, avec une augmentation de la performance des parcs déjà existants plutôt que la multiplication anarchique d'installations, et un accompagnement accru des acteurs locaux par le Syndicat audois des énergies (Syaden). De même, le déploiement du solaire photovoltaïque au sol, qui pourrait être multiplié par 7, se fera sur les anciennes carrières et friches minières sans empiéter sur les terres agricoles. La filière bois énergie, au fort potentiel et déjà pourvoyeuse d'emplois, sera renforcée, tandis que seront expérimentées les sources d'énergies renouvelables encore peu exploitées chez nous, comme la géothermie ou le biogaz. Aucune piste ne doit être négligée afin d'atteindre un mix énergie le plus performant possible. »

Un combat déjà bien engagé dans l'Aude

Les nouvelles ambitions du Département en matière de transition énergétique ne sont que la suite logique d'un combat engagé depuis longtemps contre les émissions de gaz à effet de serre, qui lui a notamment valu le label « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ». Bâtiments, transports, agriculture... les actions menées concernent tous les secteurs ! Petit tour d'horizon.



À Lézignan-Corbières, le nouveau collège Rosa-Parks est raccordé à la chaufferie à bois du lycée voisin.

DES BÂTIMENTS ISOLÉS ET PERFORMANTS

Bâtiments administratifs, culturels, sociaux, établissements sportifs, collèges, etc., le Département rénove régulièrement son patrimoine bâti en entreprenant des travaux d'isolation et d'amélioration des installations thermiques. Rien que pour les collèges, la performance thermique a progressé de 25 % entre 1993 et 2016. Dans le cadre du plan bois-énergie, le Département y installe notamment des chaufferies à bois.

TRANSPORTS PROPRES ET MOBILITÉS DOUCES

Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux transports, le Département soutient activement le covoiturage et fait actuellement aménager neuf aires pour les covoitureurs (*lire p. 18-19*). Il s'est par ailleurs engagé dans le développement d'itinéraires cyclables, qui se traduira, courant 2018, par l'adoption d'un « schéma départemental vélo ». Côté exemplarité, le conseil départemental a fait l'acquisition, ces deux dernières années, de quatre véhicules 100 % électriques et de cinq vélos à assistance électrique.



L'AGRICULTURE EN CIRCUITS COURTS

Développer les circuits de proximité dans l'agro-alimentaire, c'est soutenir l'économie locale et proposer aux consommateurs des produits frais et de qualité. Mais c'est aussi minimiser le nombre de kilomètres parcourus entre le lieu de production des denrées et votre assiette. Et donc les émissions de gaz à effet de serre ! Le Département de l'Aude s'attèle depuis de nombreuses années au développement de ces circuits courts que cela soit au travers de la marque Pays cathare® (*lire audeMAG #12*) ou en visant les 40 % de produits locaux dans les cantines des collèges grâce à agrilocal11.fr, la plateforme qui met en relation les producteurs et les cuisiniers des collèges.



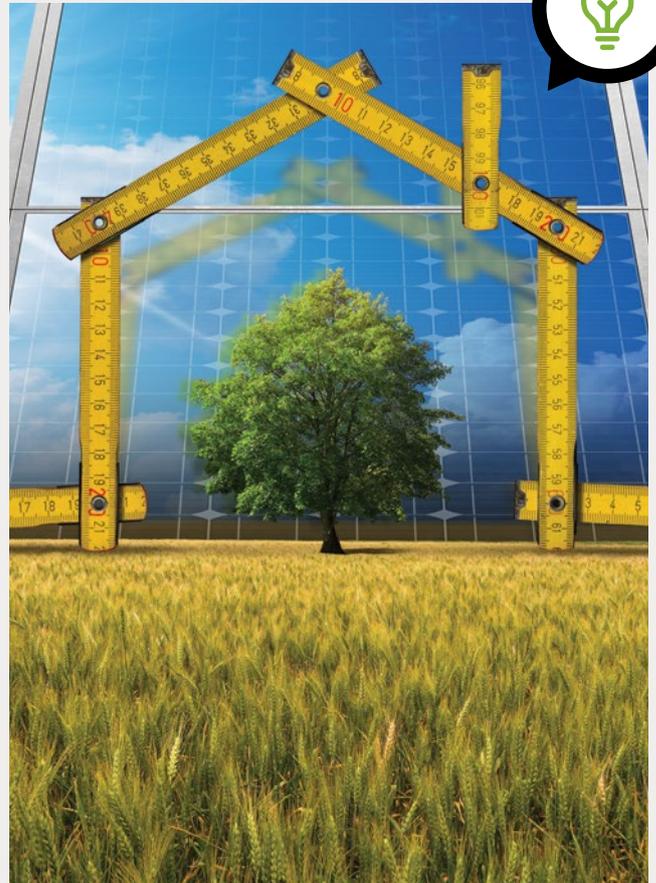
LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Afin que chaque Audois.e puisse prendre part à la transition énergétique, et ce, quels que soient ses moyens, le Département accompagne au quotidien les ménages en situation de précarité énergétique.

Selon la loi Grenelle 2 de 2010, est considérée en situation de précarité énergétique toute personne ne parvenant pas à se chauffer correctement ou à régler ses factures d'énergie en raison du faible montant de ses ressources ou de la vétusté de son habitat. Une double peine qui concerne potentiellement 27 000 foyers dans l'Aude ! « Près de 50 % des logements de notre département ont été construits avant 1975 et plus de la moitié des propriétaires ont des revenus modestes, principalement les personnes âgées » explique Catherine Bossis, vice-présidente du Département en charge de l'Inclusion sociale. Pour permettre à ces ménages vulnérables de réduire leur consommation énergétique, de rénover et d'isoler leurs logements, le Département participe à plusieurs dispositifs.

250 logements rénovés par an

Le dernier en date, le Programme d'intérêt général de lutte contre la précarité énergétique, a été signé en novembre 2017 entre le Département, l'État et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) pour accompagner, durant trois ans, la rénovation thermique de 750 logements anciens dans l'Aude, occupés par des propriétaires en situation de précarité. Dans le même temps, le Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (Slime), mis en place en 2014 par le conseil départemental et porté par Pôle Énergies 11, poursuivra sa mission de repérage et d'accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique, offrant des actions de sensibilisation aux éco-gestes, des conseils et astuces personnalisés, et un aiguillage vers les aides financières existantes, telles que le Fonds unique logement (FUL). Cette aide du Département, destinée aux ménages à faibles revenus, contribue entre autres au paiement d'une partie des factures d'eau et d'énergie.



DES CONSEILS POUR TOUS

Accompagner tous les Audois.es dans leurs projets de rénovation et d'isolation, et les aider à bénéficier des aides, c'est la mission confiée par le Département et ses partenaires à Oc'teha et Cithadé, deux cabinets spécialisés dans les diagnostics et la lutte contre la précarité énergétique. Un nouveau service qui complètera les espaces Info-énergies gérés par le Parc naturel régional de la Narbonnaise et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de l'Aude (CAUE).

 Plus d'infos sur www.aude.fr



CATHERINE BOSSIS

Vice-présidente du conseil départemental, chargée de l'inclusion sociale et de l'enfance

« Ce programme, qui permettra en outre de faire travailler les artisans audois, apporte un soutien technique et administratif gratuit aux propriétaires pour la définition des travaux nécessaires, le montage des dossiers de demandes d'aides pour leur financement : Programme "Habiter Mieux", aides de la Région et aides du Département notamment, et le suivi de leur réalisation. »

 **AGENDA**

► **Rugby à XV : le derby audois**

16 mars, stade Albert-Domec.

Le derby entre l'USC et le RCNM sent la poudre : les deux équipes jouent leur survie en Pro D2. Aux dernières places du classement, les deux voisins savent que l'espoir du maintien passe par une victoire face au « frère ennemi ». Malheur au vaincu !
www.usc.fr et www.rcnm.fr

► **Coupe du monde junior de kitesurf**

Du 12 au 15 avril, Saint-Pierre-la-Mer.

La glisse et les sensations fortes seront au rendez-vous de la coupe du monde junior de kitesurf et du championnat de France de boardercross en kite. Depuis douze ans, ces compétitions permettent à des jeunes venus du monde entier de s'affronter dans différentes catégories (U14, U16, U19 et U21), portés par la tramontane, et le goût des figures devant des juges internationaux. Spectacle garanti !



► **Mondial du vent**

Du 17 au 22 avril, Leucate-La Franqui.

Cette compétition internationale de kitesurf et de windsurf rassemble chaque année l'élite mondiale de la discipline. En plus des nombreuses épreuves qui rythmeront la semaine, le Village de la Glisse proposera animations et spectacles, initiations et démonstrations (windsurf, sky fly, stand up paddle, char à voile), ainsi qu'un salon de l'essai (kite et wind) pour découvrir toutes les nouveautés.
www.mondial-du-vent.com

CROSS DE CARCASSONNE

40 BOUGIES SOUFFLÉES POUR UN MONUMENT DU SPORT AUDOIS



Le Cross de Carcassonne a fêté, le 3 décembre dernier, son 40^e anniversaire. Malgré la concurrence accrue des trails, l'épreuve a encore réuni plus de 600 athlètes de tous âges sur les parcours de la plaine Mayrevieille. Le Grand Sud et huit nationalités étaient représentés dans les différentes courses. Chez les filles, Martha Komu du CA Balma l'a emporté sur le circuit vallonné de 4,965 km devant Francine Nyonyziguye et Kenza Dahmani Tifahi (Algérie). Du côté masculin, c'est l'Algérien Abderrahmane Anou qui a devancé Dieudonné Nsengiyuval (Burundi) et Peter Komu (Kenya) à l'issue des 9,9 km de course.



La force du Cross de Carcassonne et de l'ASC athlétisme, ce sont les bénévoles. Ils étaient 80 sur les bords du circuit, à l'arrivée ou aux inscriptions pour encadrer cette épreuve. Des bénévoles que l'on retrouve, tout au long de l'année, sur la Ronde des Vendanges ou les épreuves sur pistes d'un club qui compte 320 licenciés et une dizaine d'entraîneurs.

Une des richesses de l'ASC athlétisme, ce sont ses jeunes athlètes. 68 % des enfants de l'école d'athlétisme étaient présents, malgré le froid, pour disputer leur course. Dunaelle Pogam, chez les poussines, et Eva Deltell, chez les minimes, sont montées sur le podium. Un vrai bonheur pour le président Gérard Laterrasse, le trésorier Michel Cerezuela et l'ensemble du staff.





PHARELLE AKOUAN

Un poids lourd en or

Pharelle Akouan, licencié au Narbonne Savate Méditerranée, a décroché l'or en Chine en décembre dernier en devenant champion du monde de savate-boxe française.

Vous n'aviez jamais boxé en savate, il y a un an, et vous devenez champion du monde. Votre histoire est incroyable ?

► J'ai rencontré Thierry Bruel, le président du Narbonne Savate Méditerranée lors de stages. J'avais arrêté la compétition durant trois ans, mais il m'a convaincu de m'entraîner et de me présenter, trois mois plus tard, au championnat de France à Paris. J'ai été battu en finale des lourds mais je ne voulais pas arrêter là. Et en juin, je me suis qualifié en Croatie pour le championnat du monde. Ce titre, c'est la consécration de ma carrière. J'ai 30 ans mais j'ai déjà remporté des titres comme champion du monde junior de karaté, un tournoi international de ju-jitsu, des combats d'arts martiaux mixtes (MMA) en Russie. Aujourd'hui cette victoire met en lumière mon association de karaté, Pharelle Budo Club, au sein de laquelle j'enseigne le karaté aux enfants des quartiers. Ce titre, c'est aussi un espoir pour tous ces jeunes.

Comment se prépare-t-on pour un championnat du monde ?

► Je faisais 115 kg avant le championnat de France. J'ai perdu 14 kg. Je m'entraînais deux fois par jour avec Thierry Bruel, André Soulier et Thomas Dhuméz. Le physique le matin, surtout le cardio, et la technique l'après-midi. J'ai dû démissionner de mon emploi d'agent de sécurité pour me préparer.



« Ce titre, c'est un espoir pour tous les jeunes des quartiers. »

Comment avez-vous vécu cette finale en Chine ?

► J'étais face au Russe Nicolai Nikitenko et je suis bien rentré sur le ring. J'ai dominé les trois premiers rounds mais au quatrième j'étais moins bien et j'ai pris un coup. L'arbitre m'a compté mais je me suis repris dans le dernier round et j'ai gagné à l'unanimité des juges.

Vous portiez le drapeau du Cameroun et celui de la France après votre victoire. C'était important pour vous ?

► J'ai combattu pour la fédération du Cameroun, le pays où je suis né. J'ai été naturalisé français en juin et je vais participer au championnat de France. Ma mère et certains de mes frères et sœurs sont là-bas. Ils ont vu mon combat via Internet et je compte bien leur apporter la ceinture prochainement.

Quand êtes-vous arrivé en France ?

► J'ai vécu au Cameroun, à Yaoundé, puis je suis allé en Russie avec mon père à l'adolescence. C'était assez difficile à cause

du climat. Là-bas, j'ai combattu comme professionnel d'arts martiaux mixtes (MMA). Je suis aussi passé par les Pays-Bas avant d'arriver à Montpellier en 2007. Je ne pouvais pas gagner ma vie avec le sport, alors je suis devenu videur puis agent de sécurité. J'ai rencontré ma femme Estelle et je suis venu vivre à Narbonne. Nous avons trois enfants, Pharelle Wilson, 11 ans, Etan 7 ans et Sanam, 5 ans. L'aîné déjà est champion de France de karaté.

À 30 ans, vous commencez une nouvelle carrière ?

► J'espère faire le championnat d'Europe avec l'équipe de France. Et puis la discipline sera peut-être olympique à Paris en 2024. Pourquoi ne pas y participer ? Je vais déposer un dossier au ministère des Sports pour obtenir le statut de sportif de haut niveau. Je viens de décrocher aussi mon 6^e dan de karaté. Maintenant, je veux continuer à exercer comme moniteur de karaté et transmettre mon expérience aux jeunes des quartiers. ●

Michel Cuxac

*cultive l'art
en terre de Malepère*

LE PRINTEMPS DES NOTES

Trésorier du festival Le Printemps des Notes à Alairac, ce boulimique de culture et d'échanges est un fervent défenseur de la ruralité.

Michel Cuxac a toujours vécu la ruralité chevillée au corps. Enfant, il a vu l'arrivée du premier tracteur, et la connexion au réseau d'eau potable, à la ferme de ses parents. Plus tard, il est devenu conseiller en gestion agricole avant de devenir professeur des écoles dans des villages de l'Ouest audois, dont Alairac. Aujourd'hui, il parcourt les petites routes audoises comme titulaire remplaçant rattaché à Maquens.

« Le milieu rural me plaît. Il y a une proximité avec les gens. On fait un peu partie de la famille, même si c'est parfois compliqué... »

« Fidèle spectateur et soutien moral » du Printemps des Notes depuis sa création en 2001, Michel Cuxac a accepté d'en intégrer l'équipe dirigeante l'an dernier, en tant que trésorier.

Avec le président Michel Dupuch, il a dû se retrousser les manches pour organiser le festival dans un très bref délai et trouver une programmation en un mois. Pour y parvenir, les deux hommes ont activé leurs réseaux, tissés entre des femmes et des hommes liés par un même attachement au terroir et au développement rural à travers la culture notamment.

Leurs efforts ont été couronnés de succès.

Dégustation de vins, steel band, duo d'humoristes... les trois soirées de l'édition 2017

ont dépassé les espérances avec une centaine de participants à chaque fois. Et un sentiment

du devoir accompli chez Michel Cuxac, pour qui une manifestation comme le Printemps des Notes a une mission fondamentale : *« faire venir la culture chez des gens qui n'iraient pas la chercher. »*

L'édition 2018 se déroulera sur le thème de la poésie et du terroir, avec notamment le chansonnier Philippe Forcioli, les troubadours du jazz de L'Affaire à Swing et le groupe aux influences tziganes Bankal-Bal. Michel Cuxac a un objectif clair : *« on est là pour ouvrir les oreilles à une culture un peu différente. »*

Un défi qui n'effraie pas ce natif de Saint-Gauderic, *« dernier village de l'Aude »* avant l'Ariège. Boulimique de rencontres, joueur de flûte traversière quand il n'avale pas les kilomètres sur son vélo de course, danseur de salsa, fan de jazz, photographe amateur... Michel Cuxac est insatiable.

« J'essaie de "manger" tout ce que je peux. Je suis dans le lien. Je ne sais pas faire autrement. »

“

*Ouvrir les oreilles
à une culture
un peu différente.*

**LE PRINTEMPS DES NOTES,
LES 3, 10 ET 17 MARS. DE 8 À 10€ LA SOIRÉE.
LEPRINTEMPSDESNOTES.WIXSITE.COM/PRINTEMPS-DES-NOTES**



**Un auteur,
un livre**
**René Depestre,
Bonsoir tendresse**



Poète et romancier, installé à Lézignan-Corbières depuis les années 1980, l'Haïtien René Depestre est l'une des figures les plus originales de l'avant-garde artistique et intellectuelle de l'après-guerre. Sa vie, à découvrir dans cette autobiographie, suit les chaos de l'histoire et en épouse un temps les espoirs. À Paris, il rencontre André Breton, Louis Aragon et les surréalistes, et débat avec le représentant du mouvement de la négritude, Aimé Césaire. En Tchécoslovaquie, il se lie d'amitié avec Pablo Neruda. À Cuba, il s'engage auprès de Che Guevara et soutient le régime de Castro. C'est toute l'effervescence de cette vie d'engagements, et de désillusions aussi, que restitue ce livre.

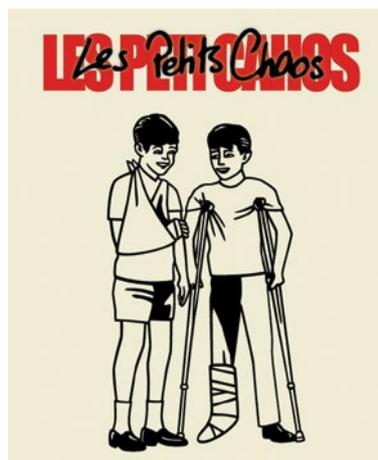
Aujourd'hui âgé de 91 ans, René Depestre revient sur les grandes questions de la décolonisation et de la négritude. Celui qui se définit lui-même comme « *Haïtien errant* » entend dépasser les séparations raciales, qui sont autant de pièges où s'appauvrit la diversité des cultures et des corps. « *Porter tendrement sa couleur de peau* », cette paix ne s'obtient que si l'on sait conjuguer la force de l'art et l'ardeur de l'action.

René Depestre a publié de nombreux recueils de poésie, dont *Étincelles*. Il a travaillé au secrétariat de l'Unesco jusqu'en 1986, et il a obtenu le prix Renaudot en 1988 pour son roman *Hadriana dans tous mes rêves*.

René Depestre, *Bonsoir tendresse*, autobiographie. Préface de Marc Augé, avant-propos de Jean-Luc Bonniol, Odile Jacob, janvier 2018. Prix : 23 €

**Le choix de la librairie de la Maison
du Banquet & des générations
Abbaye publique de Lagrasse - 04 68 32 63 89 -
librairie@lamaisondubanquet.fr**

LE COUP DE CŒUR
d'Arts vivants 11



**Les Petits
Chaos**

Bruno Geslin et la Compagnie La Grande Mêlée travaillent depuis trois ans avec des comédiens en situation de handicap de l'Esat La Bulle Bleue à Montpellier. Ensemble, ils ont choisi de travailler sur l'œuvre du réalisateur allemand Rainer Werner Fassbinder et proposeront en

novembre leur création. En attendant, ils présentent au public *Les Petits Chaos*. Ce spectacle, à mi-chemin entre théâtre et cinéma, évoque l'histoire d'un groupe de jeunes qui s'insurge contre l'ordre établi. Les musiciens Vincent Courtois au violoncelle et Daniel Erdmann au saxophone accompagnent sur scène les acteurs de la Bulle Bleue autour d'extraits du *Soldat Américain* et de *L'année des treize lunes*, deux films de Fassbinder. Ce projet original et solidaire est soutenu par les départements de l'Aude et de l'Ariège dans le cadre de leur saison culturelle commune : Les Pierres de Gué – Scènes d'Aude et d'Ariège.

Mercredi 4 avril à 20h45
Gymnase de Tremesaygues à Limoux
Tarifs : 11 à 16 €
Infos et réservation : www.lespierresdegue.com



**LIMOUX BRASS FESTIVAL :
VIBREZ POUR LA 10^E ÉDITION !**

Le festival international du Limoux Brass figure comme l'un des plus grands festivals européens dédié aux cuivres. Il fêtera ses 10 ans du 27 avril au 1^{er} mai. Pour célébrer cet anniversaire, une pléiade de stars du monde des cuivres ont été invitées : The Legendary Count Basie Orchestra, The Headbangers 4 XL, Mnozil Brass, Éric Séva Quartet, Brass United, etc. Le parrain de cette édition sera Stéphane Labeyrie, célèbre tubiste français à la renommée internationale. À vos cuivres !

Programme complet sur www.limouxbrass.fr



The Legendary Count Basie Orchestra
Scotty Barnhart, Director



www.thecountbasieorchestra.com



**UNE SÉLECTION DE SPECTACLES ET D'ANIMATIONS POUR TOUS LES GOÛTS ET TOUS LES ÂGES.
POUR RETROUVER TOUT CE PROGRAMME, RENDEZ-VOUS SUR AUDEALACULTURE.FR
ET SUR GPS-SPECTACLES.FR.**

MARS

3, 10 ET 17 MARS

Le Printemps des Notes

🕒 19H | FESTIVAL | Alairac



Ce festival offre un savoureux mélange culturel et gastronomique, associant le spectacle vivant à la promotion des produits du terroir autour de trois soirées festives. Poésie, chant et musique

se mêlent à des dégustations de vins et de produits régionaux. Lire aussi p. 28.

Tarifs : 8 à 10€. Réservation : 04 68 26 81 84
leprintempsdesnotes.wixsite.com/printemps-des-notes

MARDI 13 MARS

We love Arabs

🕒 20H | THÉÂTRE | Narbonne



Un Juif et un Arabe dansent, s'approprient, commentent... Leurs mouvements et leur lutte, drôle de combat sensuel, illustrent les conflits fratricides. Avec beaucoup d'humour, le chorégraphe Hillel Kogan démolit les préjugés et les murs imaginaires.

Tarifs : 6 à 27€ - Scène nationale Grand Narbonne - theatre cinema-narbonne.com

SAMEDI 17 MARS

Ballet Preljocaj

🕒 20H30 | DANSE | Carcassonne

Ce programme composé d'extraits du répertoire d'Angelin Preljocaj exprime toute l'amplitude de son vocabulaire chorégraphique, sa prédilection pour les textes, son goût pour l'introspection des êtres et la valeur des symboles. Un concentré extra pur d'une danse virtuose.

Tarif : 10 à 14€ - Théâtre Jean-Alary www.theatre.carcassonne.org

DU 24 MARS AU 12 MAI

Au nom de la mémoire

EXPO | Carcassonne

En 2017, de jeunes Audois.es se sont rendus en Pologne, à Cracovie et dans les camps d'Auschwitz-Birkenau, dans le cadre du 20^e Voyage au nom de la mémoire, initié

par le Département de l'Aude. Cette exposition retrace leur voyage au cœur de l'horreur. Un témoignage poignant face à une des plus terribles pages de notre histoire.

Gratuit - Maison des mémoires www.aude.fr

DU 31 MARS AU 2 AVRIL

Dieux méditerranéens

PHILO | Lagrasse

Professeure d'histoire grecque à l'université Toulouse-Jean-Jaurès et directrice de l'équipe PLH-ERASME, Corinne Bonnet nous emmène à la découverte des dieux dans l'espace méditerranéen. Un parcours initiatique parmi les religions de la Méditerranée ancienne et les récits de voyage.

Tarifs : 15 à 30€ www.lamaisondubanquet.fr

DU 31 MARS AU 4 NOVEMBRE

En quête du Graal

EXPO | Montolieu



Cette exposition réunit près de 80 artistes de la collection Cérés Franco, autour de l'œuvre spectaculaire de Jean-Marie Martin, *La quête du Saint Graal*. Cette œuvre mystique, damassée

de milliers de clous de tapissier, recompose un théâtre avec tous les éléments de la légende arthurienne. Le visiteur découvre un véritable parcours initiatique grâce à la diversité de cette collection.

Tarifs : 4 à 7€ - collectionceresfranco.com

AVRIL

DU 4 AU 22 AVRIL

Sortie de case

FESTIVAL BD | Aude

Expos, rencontres d'auteurs, débats, la bande dessinée se dévoile sous tous ses traits avec *Sortie de Case*. Ce festival coordonné par la Bibliothèque départementale de l'Aude vous donne rendez-vous dans les bibliothèques et différents lieux culturels du territoire audois.

Gratuit - www.audealaculture.fr

VENREDI 6 AVRIL

Strange enquête

🕒 21H | CONCERT | Quillan



Ce duo de « tchatche et contrebasse » nous entraîne au rythme du slam dans un univers de roman noir. On y trouve pêle-mêle des pique-assiettes professionnels, un voleur de panneaux, des citadins

égarés... Autant de tranches de vie et d'anecdotes, plantées dans un décor de banlieue industrielle.

Tarif : 10€, gratuit -10 ans - Espace cathare [Réservation : gps-spectacles.fr](http://gps-spectacles.fr)

SAMEDI 7 AVRIL

Marie-Hélène Lafon

🕒 17H | RENCONTRE | Lagrasse

Invitée par la librairie Le Nom de l'homme, Marie-Hélène Lafon présentera son dernier livre *Nos vies* (Ed. Buchet-Chastel, 2017). L'auteur poursuit son travail minutieux, juste, sensible, mais délicatement ironique de tisseuse autour des vies ordinaires, cette fois-ci, dans les villes et leurs solitudes.

Gratuit - www.lamaisondubanquet.fr

MARDI 10 AVRIL

Cosmos 1969

🕒 20H | ROCK | Narbonne

Le compositeur passionné Thierry Balasse revient sur la Scène nationale Grand Narbonne avec ses six musiciens pour créer la bande-son de la mission Apollo 11, accompagné d'une artiste de cirque aérien. Ponctué des dernières nouvelles du cosmos et de la physique quantique, ce concert rock s'annonce inouï !

Tarifs : 10 à 25€ www.theatre cinema-narbonne.com

SAMEDI 14 AVRIL

Vinx Concert

🕒 20H45 | CONCERT | Conques-sur-Orbiel

Avec des chansons qui vont du jazz au funk, de la bossa nova au blues, Vinx embarque le public du Théâtre des 3 Conques dans ses envolées de voix, de mélodies complexes superposées et de groove.

Tarifs : 7 à 10€. www.saisondes3conques.fr

BRUNO FERRÉ
Prix spécial du jury
et Prix du public



L'AUDE, DANS LE VISEUR **DES AUDOIS.ES**

L'exposition *Portraits de paysages, l'Aude photographiée par ses habitants* restitue les regards des Audois.es sur leurs paysages quotidiens. Elle repose sur les résultats d'un concours photographique grand public organisé par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de l'Aude en 2017 et présente les 15 clichés lauréats ainsi qu'une mosaïque de photographies des candidats. Conçue pour être itinérante, l'exposition va circuler dans le département à la demande des collectivités et des organismes culturels pendant toute l'année 2018. Petite mise en bouche pour patienter.



EMMA CAISSAC (ÉLÈVE EN ÉCOLE PRIMAIRE)



JOHN SAM



BÉNÉDICTE LANGLOIS



OLIVIER ALLEGRE



BERNARD NONNON



MAGALI BRES DIN



JEAN-PIERRE SANTOS

Groupe de la majorité départementale

Vote du budget départemental ou comment l'état va contraindre les collectivités à participer au desendettement public



HERVÉ BARO

Président du groupe majorité départementale
Vice-président du conseil départemental

La loi de programmation des finances publiques 2018-2022 se donne pour objectif de ramener à l'horizon 2022 le déficit public français à -0,3% du PIB. Mais, comme l'Etat se considère dans l'incapacité de rééquilibrer son budget d'ici 2022 (-3,2% en 2017), il attend des collectivités locales et des administrations sociales qu'elles dégagent des excédents à même de compenser l'essentiel de son déficit.

Or l'Etat s'avère seul responsable du déficit actuel de la sphère publique française. Un chiffre le prouve : 9,3%. Il s'agit du poids des collectivités locales dans la dette publique française en 2016. Le reste, soit 90,7%, c'est l'Etat et la sécurité sociale.

Cette réalité n'a pas dissuadé l'Etat, « mauvais élève de la classe », d'appliquer

aux quelques 340 plus grandes collectivités, dont le Département de l'Aude, des mesures drastiques qui auront un impact considérable sur leur budget, dès l'année 2018.

Trois dispositifs schématisent la surveillance renforcée qui sera désormais faite sur nos comptes.

D'abord, le plafonnement de la croissance des dépenses de fonctionnement à 1,2% par an, y compris nos dépenses sociales découlant des compétences obligatoires dont nous ne maîtrisons pas l'évolution.

Ensuite le désendettement du secteur public local pour obtenir un excédent budgétaire de 19 milliards à l'horizon 2022, mesure qui implique l'impossibilité d'emprunter à partir de 2021. L'emprunt étant nécessaire pour équilibrer les projets d'investissement, sans emprunt, pas d'investissement. Sans investissement public, c'est le développement économique et l'emploi qui en pâtiront.

Enfin, la création d'un plafond de capacité de désendettement, notamment fixé à 10 ans pour les Départements. Pour l'Aude, cette mesure est sans conséquence puisque actuellement, notre capacité de désendettement est de 3 ans et demi en moyenne.

Le moyen pour nous y contraindre est la proposition d'une contractualisation

fixant les objectifs financiers. Objectifs qui, s'ils ne sont pas atteints, entraîneront des sanctions budgétaires. Tout cela, sans tenir compte des réalités sociales, telles que le poids des allocations individuelles de solidarités pris en compte dans l'évolution des dépenses alors même que le Département n'en est pas maître. Et sans non plus d'ailleurs que leurs financements à long terme ne soient assurés par l'Etat qui ne semble pas avoir pris la mesure de l'impact budgétaire de la gestion du RSA et des mineurs non accompagnés par les Départements.

En parallèle, de nouvelles coupes dans le budget des Agences de l'eau vont aussi impacter les collectivités au moment où elles doivent élargir leurs domaines d'actions avec notamment la GEMAPI. Certes, comptablement, le budget ne subira pas de baisse. Mais les Agences de l'eau devront financer obligatoirement l'Agence française de la biodiversité et l'Office national de la Chasse, avec pour conséquence des financements abaissés de 25% pour les projets des communes et des intercommunalités.

Ainsi, en deux mesures, le gouvernement prouve le peu de confiance qu'il a dans les territoires et les impossibilités qu'il crée d'un développement cohérent et égal dans l'ensemble du pays.

Covoiturer, c'est partager plus qu'un trajet

AVANCER
POUR VOUS, AVEC VOUS
Le Département s'engage
www.aude.fr



Le miel Pays cathare®

Produit naturel par excellence, le miel Pays cathare® est un pur délice issu de petites productions audoises qui privilégient la qualité à la quantité. Ce miel se caractérise tant par ses méthodes de production que par ses qualités gustatives pour offrir le meilleur aux consommateurs. Parmi les variétés proposées : le miel de garrigue à l'est du département, le miel de maquis et de châtaigniers dans la Montagne noire, le romarin dans le Narbonnais, le tilleul et le montagne dans les Pyrénées... sans oublier les miels de thym, d'acacia, de callune, de bruyère, de sapin, de lavande stoechas, de forêt d'arbousier, de rhododendron et de buplèvre.

1999

ANNÉE OÙ
LE MIEL PAYS CATHARE®

vient rejoindre les produits
d'un label haut de gamme
qui privilégie l'excellence.

9 APICULTEURS PAYS CATHARE®

38% DE FRUCTOSE

Le pouvoir sucrant du miel
est supérieur au sucre mais
contient moins de calories.

12 miels 4 monofloraux et miels polyfloraux composent la gamme du miel Pays cathare®

15 à 25 kg DE MIEL EXTRAITS par ruche les bonnes années

10%

C'est la part du miel
Pays cathare® dans la production
totale de miel audois.

LE CHEF PRÉSENTE

Mon petit pain d'épice de la Miellerie des Clauses

INGRÉDIENTS

- ▶ 400 g de farine
- ▶ 7,5 g de levure
- ▶ 6 g d'épices
(selon vos goûts)
- ▶ 20 cl de lait
- ▶ 500 g de miel de la
Miellerie des Clauses
- ▶ 1 pincée de sel

 DIFFICULTÉ
FACILE

 PRÉPARATION
Env. 1 h

 CUISSON
60 min.

 **4 PERS.**



**HÉLÈNE
ET LAURENT
POLONI**

Miellerie des Clauses
11 200 Montseret
Visite tous les jours, toute l'année
Contact : 04 68 43 30 17
mielleriedesclauses@wanadoo.fr

- Verser dans un bol la farine, la levure, le sel, la cannelle et l'anis vert.
- Rajouter le lait et le miel très légèrement tiédés.
- Remuer jusqu'à obtention d'une pâte homogène.
- Laisser reposer 2h (il faut que la pâte double de volume).

- Remuer à nouveau (casser) la pâte en rajoutant un petit peu d'eau.
- Verser la pâte dans un moule à cake et cuire au four à 150 °C durant 60 min.



JARDINER SANS PRODUIT
CHIMIQUE C'EST POSSIBLE,
LE DÉPARTEMENT LE FAIT !

DANS L'AUDE,
on jardine
nature



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL